



GOVERNEMENT DE WALLONIE

Séance du 1^{er} décembre 2022

ORDRE DU JOUR

Sylvain JONCKHEERE
Porte-parole
Cabinet du Ministre-Président de Wallonie
0495/74.97.40
sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be



Affaires pendantes devant la Cour constitutionnelle.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6285/EDR)

Comité de concertation Gouvernement fédéral - Gouvernements des Communautés et des Régions.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6286/EDR)

Relations avec le Parlement de Wallonie.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6287/EDR)

Politique de cohésion 2021-2027.

Interreg VI-A Meuse-Rhin (NL-BE-DE).

Programme de coopération définitif et de la contrepartie wallonne définitive à l'assistance technique pour la période 2021-2027.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6288/EDR)

Programmation 2014-2020 des Fonds structurels européens.

Fonds européen de développement régional (FEDER).

Premier appel à projets.

Modification des projets « Animation créative Hub de Liège » et « VENTURELAB - HUB INCUBATION » du portefeuille « Creative Hub de Liège ».

Chef de file : NOSHAQ.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6289/EDR-WB)

Programmation 2014-2020 des Fonds structurels européens.

Fonds européen de développement régional (FEDER).

Premier appel à projets.

Modification du portefeuille « Namur Innovative City Lab » et de ses projets : « TRAKK - Innovation urbaine et économie créative », « TRAKK - Capacity Building des acteurs du TRAKK en matière de dynamique créative et innovante », « TRAKK - Innovation urbaine et numérique » et « TRAKK - Hub créatif (infrastructure) ».

Chef de file : Bureau économique de la province de Namur.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6290/EDR-WB)

Programmation 2014-2020 des Fonds structurels européens.

Fonds européen de développement régional (FEDER).

Modification des projets « Revitalisation de Flémalle-Grande » et « Revitalisation de Flémalle-Centre » du portefeuille « Master Plan du Centre-Ville Flémallois » au bénéfice de « la Commune de Flémalle ».

Chef de file : commune de Flémalle.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6291/EDR-C.C.)

Programmation 2014-2020 des Fonds structurels européens.

Fonds européen de développement régional (FEDER).

Modification du projet « 'Création d'un passage des voies entre la Grand'Place et la rue Joseph Bolle' (bénéficiaire : commune de Farciennes) au sein du portefeuille 'Redynamisation urbaine de Farciennes' ».

Chef de file : commune de Farciennes.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6292/EDR-C.C.)



Plan de relance de la Wallonie.

Axe 1 : miser sur la jeunesse et les talents des Wallon.ne.s

1.1 : améliorer la formation initiale - renforcer l'attractivité des filières STE(A)M.

Projet prioritaire du PAP 4, projet 13 : mettre en place un plan coordonné de promotion des métiers/filières/compétences porteurs d'emploi et de sensibilisation aux STEAM (Sciences, Technology, Engineering, Arts, Mathematics) et au numérique.

Activité 7 : mettre en œuvre le plan d'actions coordonné.

Appel à projets SPW Economie, Emploi et Formation et gestion du projet.

Sélection des projets et octroi de subventions pour l'année 2022.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6293/EDR-C.M.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 1 : miser sur la jeunesse et les talents des wallon.ne.s.

1.2 : revoir le paysage de la formation et améliorer les équipements - réorganiser et simplifier le paysage de la formation.

Programme 29 : investir dans les infrastructures et les équipements de formation.

Activité e : le développement des compétences en soutien du développement du e-commerce et de la e-logistique.

Activité m : garantir la qualité des formations dans les centres de compétence et les centres de formation de l'IFAPME par un soutien dans les équipements et dans les infrastructures.

Opérationnalisation en 2022.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6294/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 1 : miser sur la jeunesse et les talents des wallon.ne.s

1.3 : promouvoir la recherche et l'innovation - soutenir la recherche appliquée et l'innovation technologique en général (recherches d'excellence, infrastructures de pointe et chaînes de valeur).

Projet 39 : développer des programmes de recherche collective et d'excellence autour de thématiques clés pour la Wallonie.

Activité 1 : programmes d'excellence – organisation d'un appel à projets annuel.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6295/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 1 : miser sur la jeunesse et les talents des wallon.ne.s.

1.3 : promouvoir la recherche et l'innovation - soutenir la recherche appliquée et l'innovation technologique en général (recherches d'excellence, infrastructures de pointe et chaînes de valeur).

Projet 40 : mettre en place des nouvelles infrastructures de pointe et des plateformes d'excellence.

Activité : infrastructures universitaires.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6296/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 1 : miser sur la jeunesse et les talents des wallon.ne.s.

1.3 : promouvoir la recherche et l'innovation - soutenir la recherche appliquée et l'innovation technologique en général (recherches d'excellence, infrastructures de pointe et chaînes de valeur).

Projet 40 : mettre en place des nouvelles infrastructures de pointe et des plateformes



d'excellence.

Activité 9 : développement de compétences numériques de haut niveau via la structuration d'un réseau de supercalculateurs - financement du personnel Tier-1.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6297/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 1 : miser sur la jeunesse et les talents des wallon.ne.s.

1.3 : promouvoir la recherche et l'innovation - soutenir la recherche appliquée et l'innovation technologique en général (recherches d'excellences, infrastructures de pointe et chaînes de valeur).

Projet 43 : développer une chaîne de valeur spatiale wallonne.

Résultat de l'appel à projets.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6298/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 2 : assurer la soutenabilité environnementale.

2.2 : déployer une stratégie bas-carbone - réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Projet 72 : soutenir la décarbonation des entreprises (industrielles) wallonnes via le développement permettant d'amener des nouvelles technologies à maturité industrielle à travers la mise en place d'une plateforme de démonstrateurs.

Plan national de relance et résilience (PNRR).

Fiche I-1.18 : développer l'industrie à faible émission de carbone.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6299/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 2 : assurer la soutenabilité environnementale.

2.4 : préserver la biodiversité et l'environnement - accélérer la réhabilitation des anciennes décharges les plus problématiques et améliorer la qualité biologique des sols.

Projet 122 : accélération de la réhabilitation des anciennes décharges les plus problématiques.

Projet d'arrêté chargeant la SPAQuE de procéder à la remise en état de l'ancienne décharge du Chêne à l'Image à Châtelet.

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 12 mai 2022 chargeant la SPAQuE de procéder à la remise en état de l'ancienne décharge de Limoy à Namur.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6300/EDR-C.T.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3 : amplifier le développement économique.

3.1 : intensifier la numérisation - développer une connectivité numérique équilibrée du territoire et digitaliser au profit du développement économique.

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 1er juillet 2022 octroyant une subvention à l'Agence du Numérique pour la mise en œuvre du volet « quickscan » du projet 130 « Mobiliser les entreprises au profit des collectivités locales et soutenir la transformation numérique des villes et communes ainsi que la data territoriale « Smart Region » ».

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 1er juillet 2022 octroyant une subvention à l'Agence du Numérique pour la mise en œuvre du projet « 131 Renforcer la connectivité territoriale « Connect Giga Region » ».

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 1er juillet 2022 octroyant une subvention à l'Agence du Numérique pour la mise en œuvre du projet « 136 Favoriser le développement de



technologies et d'initiatives qui sont de nature à amplifier la compétitivité du territoire wallon par le recours au numérique ».

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 1er juillet 2022 octroyant une subvention à l'Agence du Numérique pour la mise en œuvre du projet « 137 Favoriser le déploiement des technologies de l'industrie 4.0 au sein des entreprises manufacturières wallonnes ».

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 18 novembre 2021 octroyant une subvention à Wallimage dans le cadre du projet afin de financer des actions dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie 2021-2022, pour l'année 2021, dans le cadre du projet « 138 Accompagner la digitalisation des entreprises et la créativité numérique sectorielle » – Actions 4 et 5 « Gaming ».

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 1er juillet 2022 octroyant une subvention à l'Agence du Numérique pour la mise en œuvre du projet « 139 Favoriser le développement de l'open data et mettre en œuvre une gouvernance de et par la donnée ».

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 1er juillet 2022 octroyant une subvention à l'Agence du Numérique pour la mise en œuvre du projet « 140 Créer un pôle d'excellence wallon en cybersécurité ».

3.7 : investir dans les territoires locaux - redynamiser les centralités et les commerces.

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 1er juillet 2022 octroyant une subvention à l'Agence du Numérique pour la mise en œuvre du projet « 225 Réduire la fracture numérique des commerçants en les formant à l'usage des outils numériques pour mettre en œuvre une véritable stratégie commerciale digitale ».

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6301/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3 amplifier le développement économique.

3.1 : intensifier la numérisation - développer une connectivité numérique équilibrée du territoire.

Projet 133 : déployer le réseau de fibre optique afin de boucler le réseau MAN.

Ordres de services d'études techniques et de fabrication des équipements pour le bouclage du réseau MAN et ordres de service de déploiement pour le bouclage du réseau MAN.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6302/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3 : amplifier le développement économique

3.2 : diminuer le nombre de friches - réhabilitation économique de friches industrielles dans les villes.

Projet 143 : constituer une réserve stratégique de terrains dans le cadre de la reconversion des friches industrielles.

Sélection des sites suite à l'appel à projets.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6303/EDR-WB-C.T.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3 : amplifier le développement économique.

3.4 : favoriser l'économie circulaire - concrétiser le potentiel de l'économie circulaire.

Projet 162 : mettre en place des partenariats d'innovation au niveau de 2 des 6 chaînes de valeur prioritaires qui sont celles de la métallurgie et des matériaux de construction.

Plan national de relance et résilience (PNRR).

Fiche I-5.16 : déploiement de l'économie circulaire en Wallonie (volet 1).



(GW XI/2022/01.12/Doc. 6304/EDR-WB)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3 : amplifier le développement économique.

3.4 : favoriser l'économie circulaire - concrétiser le potentiel de l'économie circulaire.

Projet 163 (volet 2 du projet PNRRI.5.16) : développer et renforcer l'économie collaborative et de la fonctionnalité, les filières d'écoconception, d'éco-design, d'éco-innovation ainsi que celles de la collecte/tri sélectifs des flux de matières, en commençant par les chaînes de valeur prioritaires et en vue de favoriser leur réutilisation, leur préparation au réemploi et leur recyclage.

3.4 : favoriser l'économie circulaire - soutenir la prévention, la réutilisation et le recyclage des déchets.

Projet 173 : étendre le tri et la collecte sélective à de nouvelles fonctions de déchets (déchets organiques, plastiques, matelas usagés, meubles, jouets, équipements réutilisables, certains déchets de construction, amiante à domicile, etc.).

Marché d'accompagnement de l'appel à projets « déchets-ressources ».

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6305/EDR-C.T.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 4 : soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale.

4.1 : renforcer l'inclusion sociale - réduire la fracture numérique.

Programme 230 : améliorer l'inclusion de tous les wallons par la réduction de la fracture numérique

Opérationnalisation pour 2022 des projets prioritaires du PAP 1 suivants : « Identifier les parcours de l'inclusion numérique », « Sensibiliser et soutenir les acteurs en contact avec les publics fragilisés » et « Animer et coordonner le réseau ».

Complément à la décision du 19 juillet 2022.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6306/EDR-C.M.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 4 : soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale.

4.2 : développer l'emploi - développer les outils d'intégration des personnes éloignées de l'emploi.

Projet 268 : créer des "one-stop-shop" (MdE, ALE, Cpas, ADL, ...) au niveau local pour les personnes en recherche emploi confrontées à des freins spécifiques (santé, logement, endettement, garde d'enfants, information...) qui entravent leur recherche-emploi.

Complément à la décision du 8 septembre 2022.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6307/EDR-C.M.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 4 : soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale.

4.3 : protéger la santé - créer des réseaux locorégionaux de santé de première ligne en y intégrant la santé mentale.

Projet prioritaire du PAP 1, projet n° 273 : créer des réseaux sur base des travaux des Assises via, notamment, l'élaboration de la Gouvernance et du maillage territorial et soutenir les acteurs locaux dans l'implémentation de leur écosystème.

Activité : subventionnement de la Plate-forme de première ligne wallonne (PPLW).

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6308/EDR-C.M.)



Plan de relance de la Wallonie.

Axe 4 : soutenir le bien-être, la solidarité et l'inclusion sociale de chacun.e.

4.3 : protéger la santé - créer des réseaux locorégionaux de santé de première ligne en y intégrant la santé mentale.

Projet 275 : permettre la poursuite du développement d'un continuum de soins en favorisant la prise en charge des soins de santé mentale dans la cité au sein de toutes les tranches d'âge et tous les milieux de vie de la population en Wallonie.

Renouvellement des mesures prises dans le secteur de la santé mentale pour l'année 2023.
(GW XI/2022/01.12/Doc. 6309/EDR-C.M.)

Rapport intermédiaire 2022 du Plan genre wallon 2020-2024.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6310/EDR-WB-Ph.H.-C.M.-C.M.-V.DB.-C.C.-A.D.-C.T.)

Projet d'arrêté royal modifiant plusieurs arrêtés royaux en matière ferroviaire.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6311/EDR-Ph.H.)

Projet d'accord de coopération entre l'Etat fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le traitement de données relatives à CoBRHA+.

Avant-projet de décret portant assentiment audit accord.

Première lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6312/EDR-C.M.)

Avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 16 janvier 1991 portant création d'un service social des services du Gouvernement wallon en vue d'affilier à ce dernier le personnel du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie.

Première lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6313/EDR-V.DB.)

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 1er décembre 1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière et de l'usage de la voie publique.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6314/EDR-V.DB.)

Prêt « Coup de Pouce » : prolongation de l'incitant fiscal jusqu'au 31 décembre 2024.

Avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 22 septembre 2016 relatif au prêt "Coup de pouce".

Première lecture.

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 4 février 2021 confiant une mission déléguée à la Sowalfin afin de gérer une réserve mathématique couvrant la sinistralité dans le cadre des prêts conjoints aux prêts "Coup de pouce".

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6315/WB-A.D.)

Projet d'arrêté déterminant les zones de développement et les plafonds d'aides à finalité régionale pour la période 2022-2027.

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 6 mai 2004 portant exécution du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises.

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 2 décembre 2004 portant exécution du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants destinés à favoriser la protection de l'environnement et



<p>l'utilisation durable de l'énergie. Seconde lecture. (GW XI/2022/01.12/Doc. 6316/WB)</p>
<p>Octroi d'une subvention de fonctionnement à l'intercommunale IGRETEC dans le cadre du Comité de développement stratégique – Charleroi Métropole pour l'année 2022. (GW XI/2022/01.12/Doc. 6317/WB)</p>
<p>Financement de la phase 3 du projet de recherche BOOSTER USF/VPF porté par Safran Aero Boosters (convention n° 8198). (GW XI/2022/01.12/Doc. 6318/WB)</p>
<p>Octroi d'une aide à la recherche à IMCYSE SA pour le projet de recherche CLINIDIAB "Évaluation de la signature immunitaire, de l'efficacité et de l'innocuité d'un traitement avec l'Imotope™ IMCY-0098 chez des patients présentant un diabète de type 1 nouvellement diagnostiqué" (projet 8234, phase 2). (GW XI/2022/01.12/Doc. 6319/WB)</p>
<p>Octroi d'une avance récupérable dans le cadre du projet Win4Company « Development, validation and CE mark of an innovative cryotherapy device for the treatment of coronary artery diseases », porté par la société CRYOTHERAPEUTICS S.A. (projet 8274 phase 2). (GW XI/2022/01.12/Doc. 6320/WB)</p>
<p>Pôles de compétitivité. Financement du projet de recherche intitulé HYPSTER – « HYdrogen Propulsion System : Thermique Et Régulation » (Projet 8579). (GW XI/2022/01.12/Doc. 6321/WB)</p>
<p>Octroi d'une avance récupérable dans le cadre du projet Win4Company « New injectable gels for dermal filling based on chitosan - KIODERM », porté par la société KiOmed Pharma S.A (projet 8679). (GW XI/2022/01.12/Doc. 6322/WB)</p>
<p>Octroi d'une subvention à l'ASBL Wallonia Games Association (WALGA) pour le financement d'actions axées sur le développement du secteur du numérique dans le projet « Référent gaming 2022-2023 » pour la période du 1er juillet 2022 au 31 décembre 2023. (GW XI/2022/01.12/Doc. 6323/WB)</p>
<p>Inondations. Acquisition de biens immobiliers et réalisation de travaux de démolition subséquents – droit de tirage. Résultat de l'analyse des dossiers de demande de financement et modification des modalités de mise en œuvre du droit de tirage. (GW XI/2022/01.12/Doc. 6324/WB)</p>
<p>Avant-projet d'arrêté relatif aux notions communes aux interventions et aides de la politique agricole commune et à la conditionnalité. Première lecture. (GW XI/2022/01.12/Doc. 6325/WB)</p>
<p>Avant-projet d'arrêté relatif à l'aide de base au revenu pour un développement durable, à l'aide redistributive complémentaire au revenu pour un développement durable et à l'aide</p>



complémentaire au revenu pour les jeunes agriculteurs.

Première lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6326/WB)

Avant-projet d'arrêté relatif à l'aide aux éco-régimes.

Première lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6327/WB)

Avant-projet d'arrêté relatif à l'aide à l'agriculture biologique.

Première lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6328/WB)

Avant-projet d'arrêté relatif à l'aide aux mesures agro-environnementales et climatiques.

Première lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6329/WB)

Avant-projet d'arrêté relatif aux indemnités octroyées pour les zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques.

Première lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6330/WB)

Avant-projet d'arrêté relatif aux aides couplées au revenu pour les cultures protéagineuses, les bovins femelles viandeux, les vaches mixtes, les vaches laitières et les brebis.

Première lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6331/WB)

Avant-projet d'arrêté relatif à la reconnaissance des organisations de producteurs, des associations d'organisations de producteurs et des organisations interprofessionnelles de producteurs dans le secteur des fruits et légumes ainsi qu'aux programmes opérationnels.

Première lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6332/WB)

Avant-projet d'arrêté relatif aux aides à l'installation et aux investissements concernant les secteurs agricoles, aquacole et horticole, ainsi que les coopératives et autres entreprises dans la transformation et commercialisation dans le secteur agro-alimentaire et sylvicole.

Première lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6333/WB)

Avant-projet d'arrêté relatif aux indemnités agricoles et forestières octroyées pour les sites Natura 2000.

Première lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6334/WB-C.T.)

Octroi d'une subvention à l'asbl CORDER pour lui permettre d'assurer la poursuite des missions de la Cellule « Comité régional PHYTO » en matière d'expertise, de conseil, de coordination et d'encadrement concernant la thématique des produits phytopharmaceutiques et de leurs alternatives en Wallonie pour l'année 2022 (dossier D65-7415).

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6335/WB)

Compte-rendu de la Conférence ministérielle « Agriculture » de l'OCDE des 3 et 4 novembre 2022 à Paris.



(GW XI/2022/01.12/Doc. 6336/WB)

Publication des rapports annuels de résultats accords de branche de deuxième génération pour les années 2017 à 2020.

Première lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6337/Ph.H.)

Projet d'arrêté relatif aux communautés d'énergie et au partage d'énergie.

Deuxième lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6338/Ph.H.)

Projet d'arrêté relatif aux compteurs communicants.

Troisième lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6339/Ph.H.)

Plan infrastructures et mobilité pour tous 2019-2026.

Etat d'avancement 2022.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6340/Ph.H.)

Marché public de travaux relatifs aux travaux d'élargissement du canal Nimy-Blaton sur les secteurs 1 et 3 – Seine-Escaut 2.1 (CSC n° MI-08.12.01-22-1009).

Mode de passation du marché.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6341/Ph.H.)

Octroi d'une subvention au Port autonome du Centre et de l'Ouest pour l'aménagement des zones portuaires (C.S.C. PACO 16/01).

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6342/Ph.H.)

Octroi d'une subvention dans le cadre de SOWAFINAL III au Port autonome du Centre et de l'Ouest représentant l'intervention de la Région dans le coût du marché de travaux relatif aux travaux d'aménagements portuaires à Manage (Quai de Manage).

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6343/Ph.H.)

Octroi d'une subvention au Port autonome de Namur représentant l'intervention de la Région dans le coût du marché de travaux relatif à la Construction d'une voirie portuaire et aménagements dans la concession Hublet à Floriffoux.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6344/Ph.H.)

Octroi d'une subvention au Port autonome de Namur représentant l'intervention de la Région dans le coût du marché de travaux relatif aux aménagements divers sur les zones portuaires en province de Namur en 2022.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6345/Ph.H.)

Avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 20 octobre 2016 relatif aux trains de véhicules plus longs et plus lourds (VLL ou écomobis) dans le cadre de projets-pilotes.

Première lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6346/Ph.H.-V.DB.)

Plan wallon de sortie de la pauvreté.

Réforme du dispositif d'insertion à l'emploi « article 60 ».

Avant-projet de décret relatif à l'octroi de subventions aux centres publics d'action sociale dans le cadre de la mise à l'emploi des bénéficiaires du droit à l'intégration sociale ou de



l'aide sociale équivalente.

Première lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6347/C.M.)

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 1er octobre 2020 portant nomination des membres du Comité « Bien-être et Santé » de l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6348/C.M.)

Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles.

Comptes annuels 2021.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6349/C.M.)

CRP Le Chêne aux haies.

Comptes annuels 2021.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6350/C.M.)

CRP Les Marronniers.

Comptes annuels 2021.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6351/C.M.)

SRA Les Aubépines à Incourt : construction/rénovation de 3 unités de vie. (appel à projets 2019 - PI1/2020 - dossier réf.359-698).

Modification de l'accord de principe en infrastructure.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6352/C.M.)

Plan wallon de sortie de la pauvreté.

Mesures de soutien face à l'augmentation des prix de l'énergie : appel à projets aide alimentaire.

Sélection des projets et répartition de l'enveloppe.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6353/EDR-C.M.)

Fonction publique régionale.

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 18 décembre 2003 portant le Code de la Fonction publique wallonne et l'arrêté du 18 décembre 2003 relatif aux conditions d'engagement et à la situation administrative et pécuniaire des membres du personnel contractuel, en matière de congés.

Seconde lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6354/V.DB.)

Service commun d'audit – Région wallonne, Fédération Wallonie-Bruxelles.

Marché public passé sous la forme d'un accord-cadre pour la prestation d'un service d'assistance et de conseils en matière d'audit au profit du Service commun d'audit entre la Wallonie et la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que de certains organismes d'intérêt public et unités d'administration publique de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles (CSC n° S29100-22-2833).

Mode de passation du marché.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6355/V.DB.)

Marché relatif à la souscription et au support de licences Rapid7 pour le parc informatique du SPW (Marché 2022M016_Rapid 7).

Mode de passation du marché.



(GW XI/2022/01.12/Doc. 6356/V.DB.)

Avant-projet d'arrêté accordant une dérogation générale relative au paiement des primes de naissance aux ressortissantes ukrainiennes ou aux personnes assimilées bénéficiaires de la protection temporaire en vertu de l'article 2.1 de la décision d'exécution (UE) 2022/382 du Conseil du 4 mars 2022.

Première lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6357/V.DB.)

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 1er octobre 2020 portant nomination des membres du Comité "Familles" de l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6358/V.DB.)

Projet de contrat de gestion 2022-2026 de l'ASBL Les Lacs de l'Eau d'Heure.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6359/V.DB.)

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 21 avril 2022 octroyant une subvention pour la restauration de la couverture en zinc à tasseaux du Panorama de Waterloo 1815.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6360/V.DB.)

Octroi d'une subvention aux communes ayant manifesté leur intérêt dans le cadre du projet de renforcement de la visibilité des zones 30 abords d'écoles du réseau de voiries communales au moyen d'un marquage spécifique.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6361/V.DB.)

Désignation de deux commissaires de la Société wallonne du logement auprès des sociétés de logement de service public.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6362/C.C.)

Répartition du montant prévu au budget régional 2022 dans le cadre de la réforme fiscale régionale du 22 octobre 2003 modifiant les articles 253, 255, 257, 258 et 518 du Code des impôts sur les revenus 1992.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6363/C.C.)

**Plan Marshall/Actions prioritaires pour l'avenir wallon.
Régularisation des années 2017-2021.**

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6364/C.C.)

**Rénovation urbaine du quartier du Centre au Roeulx
Projet de convention-exécution 2022C et octroi d'une subvention pour l'année 2022.**

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6365/C.C.)

**Soutenabilité des finances publiques de la Wallonie.
Plan national pour la reprise et la Résilience (PNRR).
Réforme spending review – jalon 2.
Intégration des revues des dépenses dans le processus budgétaire.**

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6366/A.D.)

**IMMOWAL– bilan des mandats SIEG et orientations futures.
Modification de l'imputation budgétaire.**

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6367/A.D.)



Octroi de subventions à l'Hippodrome de Wallonie à Mons (s.a. HWM) pour la promotion et le développement de l'activité hippique pour l'année 2022.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6368/A.D.)

Avant-projet de décret modifiant le livre II du Code de l'environnement, constituant le Code de l'eau, en ce qui concerne la réalisation de certains travaux en lien avec les cours d'eau en vue d'atténuer les conséquences des cas de force majeure.

Première lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6369/C.T.)

Avant-projet d'arrêté réglementant la circulation longitudinale sur et dans les cours d'eau non navigables ou non navigués.

Première lecture.

Procédure d'évaluation des incidences sur l'environnement et projet de contenu du rapport sur les incidences environnementales.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6370/C.T.)

Avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 19 mars 2009 déterminant les conditions intégrales et sectorielles relatives aux activités de location ou de mise à disposition d'embarcation de loisirs sur et dans les cours d'eau non navigables ou non navigués.

Première lecture.

Procédure d'évaluation des incidences sur l'environnement et projet de contenu du rapport sur les incidences environnementales.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6371/C.T.)

Projet d'arrêté procédant au retrait de la concession de mines de métalliques de Bleyberg (n° 247).

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6372/C.T.)

SPAQvE : réduction/augmentation de capital – financement alternatif SOWAFINAL.

Désignation d'un représentant à l'Assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2022.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6373/C.T.)

Actualisation du schéma régional des ressources en eau. Sécurisation du « Sud de la Wallonie ».

Octroi d'une subvention à la Société wallonne des eaux pour le financement partiel des études et des travaux nécessaires à la réalisation de travaux de sécurisation de l'alimentation en eau du « Sud de la Wallonie ».

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6374/C.T.)

Projets d'arrêtés créant les réserves naturelles agréées « Tienne du Grand Sart » et de « Feschau » à Beauraing, « Behotte » à Rochefort, « Ruisseau de Biran » à Beauraing et Houyet, « Chanly » à Wellin, « Les Hazalles » et « Les Glawans » à Durbuy, « Pont Napoléon » à Couvin, « Vallée de l'Hermeton » à Philippeville, « Marais de la Vire » à Virton, « Les Bulles » à Chiny, « Pré Morat » à Meix-devant-Virton, « Mandebbras » à Légglise, « Ruisseau des Ecrevisses » à Musson, « Basse Semois Orientale » à Bertrix et Bouillon, « Vallée de la Rulles » à Habay et Tintigny et « Grande Honnelle » à Honnelles.

Projets d'arrêtés portant sur l'extension et le renouvellement des réserves naturelles agréées « Ri d'Hôwisse » à Rochefort et Tellin, « Basse Wimbe » à Rochefort, « La Prée » et « Tiènes de Dailly » à Couvin, « Prés de Virelles » à Chimay, « Houdoimont » à Légglise, « Plate



Dessous les Monts » à Etalle et Tintigny, « Haute-Sûre » à Fauvillers, Léglise, Neufchâteau et Vaux-sur-Sûre et « Sol Fagne » à Houffalize.

Projet d'arrêté créant la réserve naturelle agréée de la « Vallée de la Wimbe » et incorporant la réserve naturelle agréée de « Revogne » à Wellin, Beauraing et Rochefort.

Projet d'arrêté créant la réserve naturelle agréée du « Ruisseau de Mellier » à Léglise et Neufchâteau et incorporant les réserves naturelles agréées de Marbay à Neufchâteau et de Mellier à Léglise.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6375/C.T.)

Projets d'arrêtés créant et modifiant le périmètre et les conditions de gestion des réserves naturelles domaniales « Les Fagnes de la Vecquée » à Sougné-Remouchamps (Aywaille), Stoumont et La Reid (Theux), « La Vallée de la Lienne » à Chevron (Stoumont), « La Fagne communale et domaniale de Stavelot » à Stavelot et Francorchamps (Stavelot), « La Fagne de Polleur et de Grand Biseu » à Francorchamps (Stavelot), « Le Tapeu » à Sart (Jalhay), « La Tourbière de Solwaster » à Sart (Jalhay), « Ourire Fagne » à Sart (Jalhay), « Les Hautes Fagnes » à Membach (Baelen), Elsenborn, Nidrum et Weywertz (Bütgenbach), Eupen, Jalhay, Xhoffraix (Malmedy), Raeren, Ovifat et Sourbrodt (Waimes), « Le Méandre de l'Ourthe de Bohon » à Barvaux (Durbuy), « Amberloup » à Amberloup (Sainte-Ode), « Magery » à Magerotte et Pinsamont (Sainte-Ode), « Orti » à Amberloup et Lavacherie (Sainte-Ode), « La Bedinne » à La Comté (Lierneux et Vielsalm), « Brisy » à Cherain (Gouvy), « Le Plateau des Tailles » à Bihain (Vielsalm), Odeigne, Malempre, Dochamps et Grandménil (Manhay) et Tailles (Houffalize), « Les Prés de la Lienne » à Lierneux, Bra et Arbrefontaine (Lierneux), « Les Prés du Haut Sommerain » à Mont (Houffalize), « Les Quatre-Vents » à Vielsalm, « Les Sources de la Lienne » à Bihain (Vielsalm) et Lierneux, « Le Thier de Regné » à Bihain (Vielsalm), « Le Thier des Carrières et la Fosse Roulette » à Vielsalm, « Les Anciens fours à Chaux de Saint-Rémy » à Saint-Rémy (Chimay), « Champ'taine » à Chaumont-Gistoux, « Le Grand Brou » à Nodebais et Tourinnes-la-Grosse (Beauvechain) et « La Rosine » à Cul-des-Sarts (Couvin).

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6376/C.T.)



Points en communication

Politique de cohésion européenne - Programmation FEDER-FTJ 2021-2027.

Programme pour les régions en transition, plus développées et moins développées.

Intégration du Fonds de transition juste et quatrième lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6377/EDR)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 2 : assurer la soutenabilité environnementale

2.3 : repenser la mobilité - augmenter le report modal du transport de personnel et de marchandises.

Programme 83 : renforcer l'offre de transport en commun et son attractivité.

Projet d : achat de bus moins polluants pour accélérer le verdissement de la flotte de bus de l'OTW (Hybride, CNG, hydrogène, électrique...).

Projet e : finaliser des infrastructures existantes ou nouvelles (BHNS Liège).

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6378/EDR-Ph.H.)

Plan de relance de la Wallonie.

Axe 3 : amplifier le développement économique.

3.7 : investir dans les territoires locaux - soutenir les investissements dans les pouvoirs locaux, dont les communes rurales.

Projet 222 : lancer un appel à projets destinés aux communes de moins de 12 000 habitants afin de favoriser la convivialité et l'attractivité.

Sélection de projets.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6379/EDR-C.C.)

Transferts de fin d'année.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6380/EDR-WB-Ph.H.-C.M.-V.DB.-C.C.-A.D.-C.T.)

Crise de l'énergie – mesures d'aides à destination des entreprises.

Avant-projet d'arrêté pris en exécution du décret du 19 octobre 2022 visant à mettre en œuvre des mesures d'aides à destination des entreprises dans le cadre de la crise de l'énergie.

Première lecture.

Réorientation d'une partie des moyens octroyés à la Sowlfin dans le cadre du Pack résilience inondations.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6381/WB)

Transposition partielle de la Directive (UE) 2018/844 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 modifiant la directive 2010/31/UE sur la performance énergétique des bâtiments et la directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique.

Avant-projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 12 juillet 2007 déterminant les conditions intégrales et sectorielles relatives aux installations fixes de production de froid ou de chaleur mettant en œuvre un cycle frigorifique et l'arrêté du 29 janvier 2009 tendant à prévenir la pollution atmosphérique provoquée par les installations de chauffage central destinées au chauffage de bâtiments ou à la production d'eau chaude sanitaire et à réduire leur consommation énergétique.

Inspection des systèmes de chauffage et de climatisation.

Première lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6382/Ph.H.)



**Performance énergétique des bâtiments – directive PEB 2018/844.
Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 15 mai 2014 portant exécution du décret du 28 novembre 2013 relatif à la performance énergétique des bâtiments.**

Deuxième lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6383/Ph.H.)

Projet d'arrêté relatif à une indemnité mobilité pour les aide-ménagères titres-services occupées en Wallonie.

Deuxième lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6384/C.M.)

Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 8 février 2002 relatif à l'octroi de certains avantages aux stagiaires qui reçoivent une formation professionnelle et modifiant l'arrêté du 15 décembre 2016 portant exécution du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle.

Troisième lecture.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6385/C.M.)

Fonds social européen : financement transitoire des opérateurs bénéficiaires de la programmation FSE 2014-2020 issus des secteurs liés à l'action et la cohésion sociale, à l'emploi et à la formation.

(GW XI/2022/01.12/Doc. 6386/C.M.-C.C.)



CONTACTS PRESSE

CABINET D'ELIO DI RUPO

Sylvain Jonckheere | Porte-parole
0495/74.97.40 – sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be

CABINET DE WILLY BORSUS

Pauline Bievez | Porte-parole
0477/38.45.01 – pauline.bievez@gov.wallonie.be

CABINET DE PHILIPPE HENRY

Sandra Guily | Porte-parole
0486/32.35.34 – sandra.guily@gov.wallonie.be

CABINET DE CHRISTIE MORREALE

Stéphanie Wilmet | Porte-parole
0479/44.25.36 – stephanie.wilmet@gov.wallonie.be

CABINET DE VALERIE DE BUE

Jean-Philippe Lombardi | Porte-parole
0479/86.05.95 – jean-philippe.lombardi@gov.wallonie.be

CABINET DE CHRISTOPHE COLLIGNON

Olivier Rubay | Porte-parole
0473/94.63.14 – olivier.rubay@gov.wallonie.be

CABINET DE ADRIEN DOLIMONT

Stéphanie Wyard | Porte-parole
0473/80.66.47 – stephanie.wyard@gov.wallonie.be

CABINET DE CELINE TELLIER

Estelle Toscanucci | Porte-parole
0479/88.40.41 – estelle.toscanucci@gov.wallonie.be